



Padmapriya Muralidharan, Ph.D.  
Chair, CAPS/ACPP  
Email: [chair@caps-acpp.ca](mailto:chair@caps-acpp.ca)  
<http://www.capsacpp.ca>

Mémoire de l'Association canadienne des postdoctorantes et postdoctorants (CAPS/ACPP) présenté au comité de la science et de la recherche de la Chambre des communes dans le cadre de l'étude sur les programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

Présenté le 28 juillet 2023

## **Le Canada risque-t-il bientôt de voir les talents le quitter?**

### **Qui sont les postdoctorants? Que font-ils?**

**Les postdoctorants sont des professionnels hautement qualifiés et compétents qui viennent au Canada pour parfaire leurs compétences dans leur domaine de recherche après avoir obtenu un doctorat.** Ils ne sont donc **PLUS DES ÉTUDIANTS** parce qu'ils ont consacré de 3 à 6 ans à l'obtention de leur diplôme d'études supérieures (doctorat) et qu'ils souhaitent mener une carrière postdoctorale d'environ 5 ans en moyenne. Le nombre d'années de cette carrière varie en fonction des recherches et des spécialisations et, de nos jours, il peut falloir de 8 à 10 ans et 2 ou 3 expériences postdoctorales différentes pour acquérir les compétences requises pour obtenir un poste de professeur adjoint au niveau universitaire. D'après notre plus récent sondage, il y a environ **10 000 postdoctorants** au Canada dans les différents domaines des STIM et des sciences sociales. Environ **45 %** sont de nationalité canadienne et **38 %** sont des étrangers qui ont obtenu un permis de travail pour leurs études postdoctorales. Les postdoctorants ont environ de 30 à 34 ans, **62 %** sont mariés et **39 %** ont des personnes à charge. Il y a au Canada environ **48 %** de postdoctorantes et **49 %** de postdoctorants. Ces personnes hautement compétentes contribuent à l'élaboration des questions de recherche, exécutent des tâches complexes et mènent des expériences exigeant de grandes compétences avant d'analyser les

résultats de la recherche. Leur rôle ne se limite pas au soutien au chercheur principal du laboratoire pour l'obtention de données en vue de la publication dans des revues scientifiques d'impact à comité de lecture, il comprend également la collecte préliminaire de données pour les subventions versées par les trois organismes au chercheur principal, ainsi que la formation et l'encadrement des subalternes de recherche de l'équipe. **Les postdoctorants sont la clé de voûte de tout laboratoire de recherche.**

### **D'où vient le soutien à leurs recherches?**

Le financement qu'obtiennent les postdoctorants pour mener leurs recherches vient principalement des subventions de recherche versées par les trois organismes aux chercheurs principaux. Environ **50 %** des postdoctorants obtiennent du financement provenant des subventions au chercheur principal. **Les principales subventions des IRSC, du CRSNG et du CRSH, les trois conseils, servent respectivement à financer 4 %, 11 % et 2 % des postdoctorants. Les autres subventions provenant d'organismes sans but lucratif comme le MITACS financent 7 % des postdoctorants. Les subventions des organismes fédéraux apportent une part importante du financement de la recherche dans les établissements d'éducation.** Tout obstacle à ce financement a un impact considérable sur le soutien financier disponible pour la recherche, ce qui nuit au secteur de l'innovation. **Les postdoctorants et les étudiants aux études supérieures sont les joueurs clés des établissements de recherche. Tout obstacle au financement a un impact considérable sur le nombre de postdoctorants disponibles pour mener les recherches.**

### **Quels sont les principaux problèmes du système de financement actuel?**

Les trois conseils contribuent à la recherche au Canada; la contribution des IRSC, du CRSNG et du CRSH est respectivement de **1,4 milliard de dollars, 1,3 milliard de dollars et 1,2 milliard de dollars.** **Au total, environ 450 bourses sont versées aux postdoctorants par les IRSC, le CRSNG et le CRSH dans l'ensemble du Canada. Ces bourses sont très difficiles à obtenir et la durée du financement accordé est habituellement limitée à 2 ou 3 ans. La plupart des bourses sont assujetties à une**

limite quant à la durée de l'admissibilité des postdoctorants. Un postdoctorant est admissible aux bourses pendant les **5 années** suivant l'obtention de son doctorat. Cela cause de nombreux problèmes aux postdoctorants qui, pour des raisons liées à leur domaine, sont appelés à poursuivre leurs études postdoctorales au-delà de ces cinq ans. Dans de tels cas, les postdoctorants ne sont plus admissibles à la plupart des bourses et ils ne peuvent plus compter que sur les subventions accordées au chercheur principal. **Il convient de souligner que les montants établis par les trois conseils pour la rémunération des postdoctorants servent de référence pour les chercheurs principaux et les universités. Comme le montant du financement des bourses postdoctorales est demeuré inchangé depuis 20 ans, cela permet aux chercheurs principaux et aux universités de justifier l'échelle de rémunération actuelle, qui est inacceptable.** En outre, le parcours des postdoctorants n'est pas uniforme. Une personne peut obtenir un poste de recherche postdoctorale à n'importe quel moment de l'année. Or, la plupart des bourses sont accordées seulement une fois dans l'année. Si le postdoctorant rate la première ronde en raison de la date de son arrivée en poste, il doit attendre de 8 à 10 mois avant de pouvoir faire une demande de bourse. Cette situation a un impact majeur sur son parcours postdoctoral et lui coûte cher. Les montants versés présentement ne sont pas indexés à l'augmentation du coût de la vie au Canada. **La valeur des bourses postdoctorales versées présentement par les trois organismes a été établie il y a 20 ans et n'a jamais été ajustée pour tenir compte de l'inflation.**

**Comment se compare le secteur de la recherche et de l'innovation canadien à celui des autres pays?**

Les postdoctorants sont l'un des piliers du secteur de la recherche et de l'innovation. Le Canada a investi environ **43,22 milliards de dollars** en recherche et développement et la contribution des établissements d'enseignement supérieur est considérable, à **16,32 milliards de dollars**. La contribution du Canada à la production mondiale, en fonction de son PIB, est environ 60 % de moins que la moyenne mondiale ajustée. La contribution du Canada au secteur de l'innovation n'est environ que de 87 milliards de dollars, ce qui est minime comparativement aux 1,6 billion de dollars des États-Unis, aux 1,5 billion de

dollars de la Chine, aux 1,1 billion de dollars de l'UE28 (Allemagne exclue), aux 602 milliards de dollars du Japon et aux 578 milliards de dollars de l'Allemagne. Les enveloppes budgétaires insuffisantes du gouvernement fédéral ont mené à une réduction de l'aide financière disponible dans le secteur de l'innovation, ce qui fait que le Canada n'est plus à l'avant-garde. Le pays doit investir 57 milliards de dollars pour demeurer compétitif dans le marché mondial.

### Quelle est la situation du financement des postdoctorants à l'échelle mondiale?

D'après le plus récent sondage mené par l'Association canadienne des postdoctorantes et postdoctorants, le salaire médian des postdoctorants au Canada était de 52 500 \$ (avec un financement de 35 000 \$ à 75 000 \$ et une moyenne projetée de 52 622 \$), le quart des postdoctorants gagnant moins de 45 000 \$ par année, avant impôts. Les postdoctorants ne sont pas rémunérés pour les heures supplémentaires. En règle générale, ils ne peuvent pas remplir de tâches d'enseignement supplémentaires ou occuper d'autres postes administratifs au sein de l'université en raison des politiques d'immigration et d'autres politiques des universités qui leur interdisent d'obtenir une telle rémunération. Même si l'horaire de travail officiel des postdoctorants annoncé dans le contrat d'embauche des universités est de 40 heures par semaine, environ 60 heures par semaine doivent être consacrées à la recherche pour lesquelles les doctorants ne reçoivent aucune rémunération. Pire encore, les salaires des postdoctorants au Canada ne sont pas indexés à l'inflation et ne sont plus concurrentiels comparativement à ceux versés ailleurs dans le monde, notamment en Australie, aux États-Unis et en Europe (Suisse et Allemagne). Le salaire de base d'un postdoctorant accordé par les organismes de financement nationaux est de 110 417 \$ A (97 103 \$ CA) en Australie, de 56 484 \$ US (74 483 \$ CA) aux États-Unis, de 86 100 FS (131 991 \$ CA) en Suisse et de 61 687 € (90 248 \$ CA) en Allemagne. Ces montants sont bonifiés chaque année en fonction de l'expérience. En outre, il convient de souligner que la plupart des postes de postdoctorants offerts à l'étranger comprennent une couverture d'assurance-maladie, d'assurance-hospitalisation et d'assurance-chômage, ainsi qu'un régime de retraite. En règle générale, les postdoctorants sont considérés comme étant des employés de l'université dans la plupart des pays, sauf le Canada. D'après notre rapport, seuls 52 % des postdoctorants sont couverts par une assurance-maladie complémentaire au Canada et environ 18 % d'entre eux n'ont pas accès à l'assurance-maladie provinciale.

## Quel est l'impact d'une rémunération insuffisante sur la qualité de vie des postdoctorants?

Le coût de la vie augmente de façon continue au fil des ans et comme la valeur des bourses postdoctorales demeure inchangée, il est très difficile pour les postdoctorants de répondre ne serait-ce qu'à leurs besoins de base. Ils peinent à acheter des aliments sains, à se loger convenablement, à arriver à un équilibre entre le travail et la vie personnelle, à prendre des vacances reposantes et à avoir accès à des soins de santé de qualité et à des congés de maternité et de paternité. La situation est encore pire pour les postdoctorants qui ont des enfants et sont les seuls pourvoyeurs de la famille. **Dans la plupart des universités canadiennes, un postdoctorant qui obtient une prestigieuse bourse des trois conseils perd son statut d'employé.** Cette situation crée une pression imprévue soudaine sur le postdoctorant qui doit répondre aux besoins de sa famille en matière de soins de santé. Selon notre plus récent rapport, comparativement à l'année dernière, les avantages auxquels les postdoctorants ont accès ont été bonifiés dans l'ensemble et c'est grâce à la syndicalisation de la communauté des postdoctorants. Dans les plus petites universités du pays, il n'est pas possible pour les postdoctorants de se syndiquer, ce qui les place en situation de vulnérabilité. La valeur des bourses des organismes fédéraux devrait plutôt être accrue afin d'assurer l'accès à des soins de santé de qualité et au perfectionnement professionnel et la possibilité d'arriver à un équilibre entre le travail et la vie personnelle. De nos jours, les professionnels qualifiés des domaines scientifiques doivent demeurer postdoctorants plus longtemps avant de passer à un poste de chercheur principal indépendant. Cela signifie qu'ils ont besoin de plus d'aide que celle qui est offerte à l'heure actuelle. La seule façon de bonifier cette aide est d'augmenter le nombre et la valeur des bourses offertes par les trois conseils; ces derniers doivent être soutenus financièrement par le gouvernement fédéral au moyen d'une injection de fonds dans le secteur de la recherche et de l'innovation.

## Et l'exode des cerveaux?

Comme le niveau de financement des bourses n'est pas concurrentiel à l'heure

actuelle, de nombreux postdoctorants, y compris ceux qui viennent d'obtenir leur doctorat, décident de quitter le Canada et de chercher des postes mieux financés à l'étranger. La négligence dont fait preuve le gouvernement en n'offrant pas une aide financière adéquate aux futurs talents canadiens crée un contexte inéquitable. Dans le contexte actuel, ce sont les personnes riches et privilégiées sur le plan financier qui sont avantagées et qui peuvent rester dans le système. Le gouvernement devrait plutôt favoriser la création d'un environnement inclusif pour les personnes de tous les horizons socioéconomiques. La situation est **INACCEPTABLE**, et il faut immédiatement la **CORRIGER** avant qu'il soit trop tard.

Pour empêcher l'exode des cerveaux, le gouvernement fédéral doit augmenter massivement le financement du secteur de la recherche et du développement. Il doit offrir des salaires compétitifs et assurer l'accès à d'autres avantages comme l'accès à des soins de santé de qualité, à l'assurance-emploi et à un fonds de pension, ainsi qu'un soutien accru en matière de perfectionnement professionnel. Le niveau de l'aide financière devrait être augmenté chaque année en fonction du coût de la vie de façon à améliorer la situation des postdoctorants. Depuis le budget fédéral de 2010, toutes les bourses postdoctorales sont imposables, ce qui mène à une faible rémunération. Malheureusement, cette décision a ramené la rémunération des postdoctorants au niveau de celle des doctorants, ce qui pousse de jeunes talents à abandonner les carrières dans le secteur de la recherche. Dans les villes où le coût de la vie est élevé comme Vancouver et Toronto, la valeur des bourses doit être ajustée. Il n'est pas acceptable que leur valeur soit justifiée par une comparaison avec le coût de la vie dans les villes canadiennes où le coût de la vie est bas. Cette approche paraît plus équitable et offrirait une meilleure qualité de vie aux postdoctorants dans les villes plus coûteuses.

### Besoins pressants

Récemment, nous avons mené un sondage auprès des postdoctorants de tout le Canada et leur avons posé deux questions importantes :

**1. À votre avis, quelle devrait être la rémunération d'un postdoctorant?**

**Des 352 répondants, 41,5 % ont indiqué vouloir un  salaire de 70 000 \$ à 79 000 \$  et  39 %  ont indiqué vouloir un  salaire inférieur à 80 000 \$ .**

**2. Êtes-vous satisfait de la couverture en matière de services de santé qui vous est offerte à titre de postdoctorant?**

**Environ  92,9 %  ont répondu que non.**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous voulons attirer l'attention du comité sur la précarité de la situation des postdoctorants et de la recherche au Canada. **Nos recommandations sont les suivantes :**

**1. La valeur et le nombre des bourses postdoctorales devraient être accrus et tenir compte de la situation fiscale et de l'endettement des chercheurs qui sont à l'étape postdoctorale de leur carrière.**

**2. Nous demandons que la valeur des bourses soit augmentée chaque année en fonction de l'inflation.**

**3. Afin de rendre le secteur de la recherche plus attirant, le gouvernement fédéral devrait bonifier le financement des trois conseils afin qu'ils puissent offrir, à même leurs budgets, la couverture des services de santé aux postdoctorants afin d'assurer la santé et le bien-être de ces derniers au Canada, en reconnaissance des recherches de calibre mondial qu'ils mènent.**

**The Canadian Association of Postdoctoral Scholars/Association canadienne des Postdoctorantes et Postdoctorants (CAPS/ACPP)** – Notre organisation est sans but lucratif et dirigée par des bénévoles et elle est une association professionnelle. Nous défendons les postdoctorants de tout le Canada (et les postdoctorants canadiens à l'étranger). La CAPS/ACPP croit fermement en la valeur de la défense des postdoctorants canadiens. Le mandat de la CAPS/ACPP est d'améliorer la vie, la formation et l'expérience de travail de tous les postdoctorants au pays.

.....